

## Le 4<sup>e</sup> commandement ...



« Frères et sœurs, nous arrivons aujourd'hui au commandement qui concerne l'honneur dû aux parents. Honorer son père et sa mère implique de reconnaître leur importance par des actes concrets qui expriment le dévouement, l'affection et l'attention. Bien plus encore, l'honneur dû aux parents conduit à une vie longue et heureuse. Ainsi, selon cette sagesse plurimillénaire, l'empreinte de l'enfance marque toute la vie. Mais le quatrième commandement dit encore plus : il parle d'un acte des enfants, indépendant des mérites des parents. C'est une parole libératrice : bien que toutes les enfances ne soient pas sereines, tous les enfants peuvent être heureux, parce que la réalisation d'une vie pleine et heureuse dépend de la juste reconnaissance envers ceux qui les ont mis au monde. A l'exemple de nombreux saints, l'homme, quelle qu'ait pu être son histoire, reçoit de ce commandement l'orientation qui conduit au Christ en qui se manifeste le Père véritable. Tout se renverse, tout devient constructif quand nous découvrons que la véritable énigme de notre vie n'est pas "Pourquoi ?" mais "Pour qui ?" Dieu nous a-t-il façonné à travers notre histoire ?" ! Alors, il est possible d'honorer nos parents avec la liberté des enfants de Dieu et l'accueil miséricordieux de leurs limites ! »



## Paix à cette maison !



Jésus demande aux disciples missionnaires : « Dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord : "Paix à cette maison". » (Lc 10, 5). Un moyen simple pour apporter la paix dans un lieu est la bénédiction, en particulier la bénédiction du lieu d'habitation.

Bénir une maison vise à donner la paix de Dieu : une paix qui vient s'établir entre les murs comme elle s'étend à tous les hôtes.

1. Il s'agit d'accueillir la présence de Jésus dans une famille et lui demander son aide pour s'aimer : « Jésus vint, et il était là au milieu d'eux. Il leur dit : «La paix soit avec vous!» ([Jn 20,19](#)).
2. Si Dieu est davantage présent, c'est aussi pour que l'esprit du mal soit absent et rejeté. Lors d'une bénédiction, les pratiques occultes ou la présence du diable sont rejetées.

Une bénédiction est un sacramental : un signe sacré, qui n'est pas magique, qui prépare à recevoir la grâce de l'Esprit Saint. Ce qui importe est la foi, et non pas la quantité d'eau bénite !

Pour favoriser ces bénédictions, des missions paroissiales vont avoir lieu, avec au cœur de celles-ci, la bénédiction des maisons par les prêtres. Vous pouvez aussi vous signaler pour que les prêtres viennent bénir votre maison.

Laissons aussi Dieu pousser la porte de nos maisons.

### Intentions des messes du 22 et 23 sept. 2018

<b>ST BENOIT</b>	Claudette PACHET-CLÉMENT / Micheline GASNÉ
<b>ST ETIENNE</b>	Micheline CHMIELARSKI / Francis AVERTY / Gilbert & Préma PINEAU
<b>BEAUMONT</b>	André & Marie-Antoinette CHAUVELIN / Josiane RABOTEAU
<b>MARCAY</b>	Madeleine OUDOT & François TERRENOIR / Action de grâce Fam BRETIN-BENOIST-FAVREAU

### Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier – 37500 Chinon

[www.paroisse-chinon.fr](http://www.paroisse-chinon.fr)

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin –02.47.93.07.97 –

[spchinon@gmail.com](mailto:spchinon@gmail.com)

# MESSES du 23 au 30 Sept 2018

<b>25° Dim Ordinaire</b>  23 Sept 2018	18H00 18H30	Avoine St Benoît	Intention particulière Cf derrière la feuille
	<b>09H30</b>	<b>ST LOUANS</b>	
	<b>11H00</b>	<b>ST ETIENNE</b>	
	<b>11H00</b>	<b>BEAUMONT</b>	
	<b>11H00</b>	<b>MARCAY</b>	
Mardi 25 Sept <i>Férie</i>	08H30 17H30 18H30	St Louans Savigny St Etienne	Intention particulière Intention particulière J-C. & Layanna GAILLEGOT
Mercredi 26 Sept <i>Férie</i>	08H30 11H45 18H00	St Louans St Etienne Marçay	Intention particulière Intention particulière Intention particulière
Judi 27 Sept <i>St Vincent de Paul</i>	08H30 18H00 18H30	St Etienne Avoine St Etienne	Intention particulière Intention particulière Robert BERNARD
Vendredi 28 Sept <i>Férie</i>	09H00 18H30	St Louans St Etienne	Intention particulière Intention particulière
Samedi 29 Sept <i>SS Michel, Gabriel, Raphaël</i>	08H30	St Louans	Intention particulière
<b>26° Dim Ordinaire</b>  30 Sept 2018	18H00 18H30	Avoine St Maurice	Intention particulière Intention particulière
	<b>09H30</b>	<b>ST LOUANS</b>	
	<b>11H00</b>	<b>ST ETIENNE</b>	
	<b>11H00</b>	<b>RIGNY USSÉ</b>	
	<b>11H00</b>	<b>LA ROCHE CLERMAULT</b>	

# AGENDA

**25/09 :** 15h00, Réunion pour la mise en place de « la prière des mères »  
19h00, Alpha 2 au centre Ste Thérèse

**27/09 :** 20h, Réunion de l'association du Sacré-Cœur

**27/09 :** 19h30, Conférence « à la recherche des monnaies dans l'évangile », salle Ste Thérèse, par Daniel PATARIN.

**28/09 :** 19h30, CPM 1

**02/10 :** 19h00, Alpha 3 au centre Ste Thérèse

**04/10 :** 20h00, Heure Sainte

**07/10 : Messe de rentrée à 10h30 à St Etienne.**

### Permanence des prêtres de 09h00 à 12h00

**Mardi :** Don Christophe **Judi :** Don Paul

**Vendredi :** Don Pierre Marie

\*\*\*\*\*

**Panier du presbytère (Oct - RG) ST GERMAIN**

### BAPTÊMES

**22/09** St MAURICE  
Inès et Timothée  
GABILLY

**29/09** AVOINE  
Maxence ONILLON

### MARIAGES

**29/09** CANDES  
Damien AUBERT &  
Nathalie BORGET

**ST ETIENNE**  
Olivier FLAMENT &  
Marie-Laure RENUY

### DÉFUNTS

**17/09** LERNÉ  
Albert MAURICE

**19/09** AVOINE  
Josette PRINGUEZ

**21/09** LERNÉ  
Jacqueline FASILLEAU

## Adoration Eucharistique

<b>Mardi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	
<b>Mercredi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	Marçay 17h30 – 18h00
<b>Judi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	Avoine 17h30 – 18h00
<b>Vendredi</b>			St Etienne 17h30 – 18h30
<b>Samedi</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	
<b>Dimanche</b>	St Etienne	06h30 – 07h30	